

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNE DE COTIGNAC - DEPARTEMENT DU VAR

Adresse :

Hôtel de ville - 83570 COTIGNAC

Tél. 04 94 72 60 20 – Fax 04 94 72 60 30

courriel : travaux@mairiecotignac.fr

OBJET DU MARCHÉ : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AUX SERVICES TECHNIQUES

Type de marché de travaux : TRAVAUX : VRD – Gros Œuvre / Ravalement – Charpente / Couverture / Zinguerie

Caractéristiques du marché : Le marché est composé de trois lots

- ✓ Lot N°1 : VRD
- ✓ Lot N°2 : Gros Œuvre / Ravalement
- ✓ Lot N°3 : Charpente / Couverture / Zinguerie

Lieu d'exécution : COMMUNE DE COTIGNAC

Procédure de passation : MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE OUVERT (articles R2124-1 et 2323-4 du Code de la Commande Publique)

La procédure fait l'objet d'un règlement de la consultation, joint au dossier de consultation, qui complète le présent avis.

Durée d'exécution : maximum 4 mois pour l'ensemble de marché.

Date prévisionnelle de début des travaux : Octobre 2020

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :

Le dossier de consultation regroupant l'ensemble des pièces du marché est consultable et téléchargeable sur le site Internet de la Commune : mairiecotignac.fr – rubrique : Marché Publics

Les offres des candidats seront rédigées en langue française.

Unité monétaire l'euro.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération sous forme de %

A/ Prix des prestations	40 %
B/ Valeur Technique au vu des éléments du mémoire	60 %

Date limite de réception de remise des candidatures et des offres: les plis contenant les candidatures et les offres sont transmis par courriel à : travaux@mairiecotignac.fr par tout moyen d'échanges électroniques.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

5, rue Racine, B.P. 40510, 83041 TOULON CEDEX 9

Tél. 04 94 42 79 30 – Fax 04 94 42 79 89

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Délai d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel possible, avant la signature du marché. Un recours pourra être exercé contre toute décision prise par le pouvoir adjudicateur dans le cadre de la présente procédure dans un délai de deux (2) mois.

Renseignements :

Hôtel de ville - service marchés publics - 83570 COTIGNAC

Mme JOURDAN Sandrine 04 94 72 60 12 – Fax 04 94 72 60 30

Courriel : travaux@mairiecotignac.fr

Publié le : le mercredi 19 août 2020